



AJL976.yt

Plateforme d'annonces légales

Centre Hospitalier de Mayotte

Type : Marché de service

Edition : ffff

Parution web : 2025-09-12

Parution print : 2025-09-15

Centre Hospitalier de Mayotte

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Affaire N° 46/ACHA/2025

Prestations de transport par bus au profit des agents du Centre Hospitalier de Mayotte pour les trajets domicile - travail et travail-domicile

Avis BOAMP N° 25-101116 publié le 02/09/2025

SECTION I : LA PERSONNE PUBLIQUE

Nom et adresse officiels du pouvoir adjudicateur :

Centre Hospitalier de Mayotte

Direction des Achats de la Logistique et Travaux

Département Commande Publique

B. P. 04, Tél. 02 69 61 80 00 - Fax. 02 69 61 79 65

97 600 Mamoudzou

Représenté par M Jean-Michel BEAUMARCHAIS – Directeur Général par intérim

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

2.1 Objet du marché :

Le présent marché concerne l'exécution des prestations de transport par bus au profit des agents du Centre Hospitalier de Mayotte pour le

2.2 Classification nomenclature :

60100000-9 Services de transport routier

2.3 Division en lots : Oui

Les prestations sont réparties en 4 lots

Lot(s)

Désignation

Lot 1 - ZONE NORD

Ligne 1 : Départ Mtsangadoua vers CH Mamoudzou en passant par Combani

Ligne 2 : Départ Mzamboro vers CH Mamoudzou en passant par Dzoumogné

Lot 2 - ZONE CENTRE

Ligne 1 : Départ Chiconi vers CH Mamoudzou en passant par Sohoa Coconi

Ligne 2 : Départ Sada vers CH Mamoudzou

Ligne 3 : Départ Mréreni/Poroani vers CH Mamoudzou en passant Barakani

Ligne 4 : Départ Ouangani vers CH Mamoudzou

Lot 3 - ZONE SUD

Ligne 1 : Départ Mbouanatsa vers CH Mamoudzou en passant par Bouéni

Ligne 2 : Départ Mronabeja vers CH Mamoudzou en passant par Mtsamoudou

Ligne 3 : Départ KaniBé vers CH Mamoudzou en passant par Choungui

Lot 4 - PETITE TERRE

Ligne 1 : BARGE/CHM MARCEL HENRI

Ligne 2 : CHM MARCEL HENRI – PETITE TERRE

SECTION III : DUREE DU MARCHÉ

Le Marché est conclu pour une période initiale de 12 mois fermes.

L'accord-cadre est reconduit tacitement trois fois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

SECTION IV PROCÉDURE

4.1 Type de procédure et forme du marché :

La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions de l'article L.2124-1 de l'ordonnance et d

Il s'agit d'accord-cadre est mono-attributaire, est passée en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2

4.2 Critères d'attribution :

Le choix et le classement des offres sont effectués dans les conditions prévues aux articles R 2152-6 et R2152-7 du CCP. L'offre de chaq

4.3 Date limite de réception des offres : 17/10/2025 à 12h00 (heure locale).

4.4 Délai de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

SECTION V : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

5.1 -Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) est téléchargeable sur le site dont l'adresse Internet est : www.achatpublic.com

5.2 -Les offres sont transmises par voie dématérialisée sur le site : <https://www.achatpublic.com> avant la date et l'heure limite de réception

5.3 - Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande pa

5.4 - INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS : Tribunal Administratif de MAYOTTE Les Hauts du Jardin du Collège (ru

Date d'envoi du présent avis : 12/09/25